

## Aménagement du temps et du lieu de travail : de quoi s'agit-il ?

Les mesures d'aménagement du temps et du lieu de travail permettent la **répartition** ou la **réduction des heures** de travail ou le **changement du lieu de travail**. Cela, en fonction des besoins/aspirations du personnel et des réalités de l'employeur.

## Quelles sont les mesures de cette catégorie ?

### Horaires de travail adaptés

- Horaire variable (synonymes : horaire flexible, horaire mobile, horaire à la carte)
- Horaire fixe au choix
- Retour progressif au travail

### Départ progressif à la retraite

### Réduction du temps de travail temporaire ou permanente

- Travail à temps partiel
- Travail partagé
- Semaine de travail réduite (semaine de 4 jours)

### Travail réparti sur deux semaines

- Semaine de travail allégée une semaine sur deux, coïncidant avec la semaine de garde des enfants
- Horaire de 10 jours en 9 jours

### Prévisibilité dans l'horaire de travail (horaire de travail connu à l'avance)

### Semaine de travail comprimée volontaire (semaine de travail de 35 h effectuée en 4 jours)

### Possibilité d'accumuler du temps (banque d'heures)

### Télétravail

### Travail dans un bureau satellite

### Quelles sont les mesures plus populaires ?

La flexibilité des horaires de travail

La flexibilité dans le choix des vacances

Les banques d'heures ou le temps accumulé

La diminution du nombre d'heures travaillées (par exemple, semaine de 4 jours)

### Qu'en dit la Loi ?

- ✓ [Loi sur la santé et la sécurité du travail \(LSST\)](#)
- ✓ [Loi sur les normes du travail \(LNT\)](#)  
Semaine de travail art. 52  
art. 53
- ✓ [Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles \(LATMP\)](#)

## Avantages particuliers

- Meilleure attraction et fidélisation des talents
- Niveau faible de détresse psychologique
- Enrichissement famille-travail
- Gain de productivité
- Impact positif sur le bonheur au travail

## Coûts

Le coût des mesures d'aménagement du temps de travail est **faible**. À prévoir au démarrage du projet :

- Acquisition ou frais fixes d'un système de saisie du temps de travail
- Temps de planification et de coordination